

Info Cultures maraîchères

19/2021

7 juillet 2021

Prochaine édition le 14.07.2021

Table des matières

Radiation de substances actives Fehler!	
Textmarke nicht definiert.	
Bulletin PV Cultures maraîchères	1

Radiation de substances actives

À l'occasion de sa modification du 01.07.2021, diverses substances actives ont été biffées de la liste de l'annexe 1 de l'Ordonnance sur les produits phytosanitaires. Le tableau ci-dessous indique les délais de mise en circulation ainsi que de l'utilisation des substances actives concernées en cultures maraîchères.

Substance active	Délai de mise en circulation	Délai d'utilisation
Bromoxynil	30.09.2021	31.12.2021
Haloxypop-(R)-méthylesther	31.12.2021	30.06.2022
Imidacloprid	31.12.2021	01.06.2022
Mancozeb	30.09.2021	04.01.2022
Myclobutanil	30.11.2021	30.11.2022
Oryzalin	30.11.2021	30.11.2022
Thiacloprid	30.09.2021	31.12.2021
Thiophanate-méthyl	30.09.2021	31.12.2021
Zeta-Cypermethrin	31.12.2021	01.06.2022

Vous trouverez, en annexe au présent bulletin, l'extrait du document original relatif à la modification de l'Ordonnance sur les produits phytosanitaires.

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Altise (*Phyllotreta* spp., à droite) et jeune adulte du charançon de la tige du chou (*Ceutorhynchus pallidactylus*, à gauche) ; ces ravageurs colonisent en masse les cultures de choux et causent des dégâts (photo: Agroscope).



Photo 2: Lorsque le temps est chaud et humide, les infections par des bactéries liées au sol (p.ex. *Pseudomonas* spp.) se traduisent rapidement par des taches foliaires noires, circulaires ou informes, sur les feuilles inférieures des salades (photo: Agroscope). Une lutte directe n'est pas possible.



Photo 3: Lors des prochains contrôles au champ, surveillez sur les céleris la présence de taches foliaires gris sale de la septoriose (*Septoria apiicola*). L'attaque commence généralement sur les feuilles les plus anciennes (photo: Agroscope).





Photo 4: Le deuxième vol de la mouche de la carotte (*Psila rosae*, photo Agroscope) a débuté dans certains sites des régions précoces. Mais dans de nombreuses zones moyennes à tardives, l'activité de vol est actuellement encore faible.



Photo 5: On assiste à l'apparition fréquente de champignons de rouilles (p.ex. *Puccinia allii*, *P. porri*) et de taches parcheminées (*Phytophthora porri*) sur les liliacées (ail ou poireau par exemple (photo: Agroscope).



Photo 6: On a constaté dans diverses cultures (p.ex. poivrons sous verre ou salades en plein champ) des attaques de chenilles de noctuelles (Noctuidae), ou de tordeuses de la laitue (*Cnephasia* sp.) (photo: Agroscope).



Photo 7: On observe, dans les cultures de légumes fruits sous verre, une pression accrue d'infestation de certains ravageurs, p.ex. du puceron à stries vertes de la pomme de terre (*Macrosiphum euphorbiae* sous sa forme rouge - photo Agroscope) ou du puceron du melon et du cotonnier (*Aphis gossypii*).



Photo 8: Visualisation du parasitage réussi d'une larve de mouche mineuse *Liriomyza* sur tomates: le dernier stade larvaire de l'hyménoptère parasitoïde *Diglyphus isaea* accomplit sa pupaison à quelque distance de la fin de la galerie (flèche) ; il est alors entouré de crottes (points sombres dans le cercle) (photo: Christof Gubler, Strickhof, Winterthur).



Photo 9: Aspect de la pupa de l'hyménoptère parasitoïde *Diglyphus isaea* au sein d'une galerie larvaire ouverte de mouche mineuse. La pupa verdâtre de l'hyménoptère est entourée de crottes brunâtres (photo: Agroscope). *Diglyphus isaea* est un ectoparasite: sa larve est fixée sur l'asticot de la mouche mineuse, dont elle absorbe le contenu corporel.



Photo 10: Jeune stade nymphal (N2/N3) de la punaise marbrée (*Halyomorpha halys*) sur les feuilles de poivron (photo: Agroscope).

Découverte des premières nymphes de punaises marbrées dans les cultures

La semaine passée, on a signalé les premières attaques de punaises marbrées dans des cultures maraîchères. Dans les exploitations touchées en 2020, il convient d'intensifier les contrôles de détection des pontes, nymphes et adultes. Les pontes sont en général déposées à la face inférieure des feuilles, dans la moitié supérieure des plantes. On peut souvent observer des groupes de jeunes nymphes (N1, N2) à proximité des pontes ou sur les plantes avoisinantes. D'après nos observations en serre expérimentale, les N1 ont éclos 6-7 jours après la ponte.

La décision d'un éventuel traitement insecticide, p.ex. sur poivrons, concombres, aubergines ou tomates sous abris, au moyen de spinosad (AudiENZ, BIOHOP AudiENZ) ou d'acétamipride (Barritus Rex, Basudin SG, Gazelle SG, Oryx Pro), dépendra de la situation des autres ravageurs ainsi que des auxiliaires, introduits ou spontanés. Les substances actives mentionnées ci-dessus sont provisoirement autorisées jusqu'au 31 octobre 2021 pour la lutte contre la punaise marbrée. Le délai d'attente est de 3 jours dans tous les cas. Nous estimons que ce sont les jeunes nymphes (stades N1 et N2) qui sont les plus sensibles aux traitements. Le nombre d'applications d'acétamipride est limité à un maximum de 2 par culture. Il est donc recommandé d'appliquer cette substance active de manière ciblée, par exemple en attendant le premier pic d'infestation des nymphes.



Photo 11: En conditions favorables, le duvet de sporanges de l'agent du mildiou devient visible même à la face supérieure des feuilles de tomate (photo Agroscope du 5 juillet 2021).



Photo 12: Sur le concombre, à la face supérieure des feuilles, le mildiou apparaît sous forme de taches foliaires anguleuses jaunes à brunes, occupant les espaces internervuraux (photo: Agroscope).

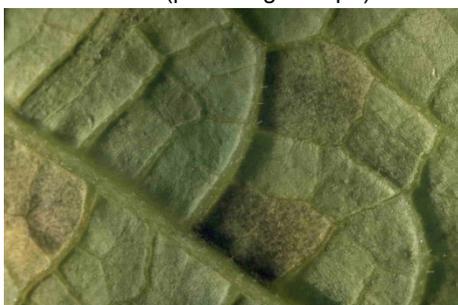


Photo 13: Aux endroits infectés, la face inférieure des feuilles est garnie d'un duvet de sporanges ouaté, gris à violet (photo: Agroscope).



Photo 14: Dans les maladies à taches foliaires causées par *Alternaria* sp./*Ulocladium* sp., les taches n'occupent pas entièrement les surfaces délimitées par les nervures et il n'y a pas de duvet de sporanges à la face inférieure (photo : Agroscope).

Grand danger d'infection des mildious sur tomates et cucurbitacées

La situation météorologique actuelle favorise une hygrométrie élevée et une longue stagnation d'eau sur les feuilles, également en cultures sous abris. Les conditions sont ainsi optimales pour les mildious (*Phytophthora infestans* sur les tomates et *Pseudoperonospora cubensis* sur les cucurbitacées). Dans les régions de culture de pommes de terre, les infections par le mildiou *Phytophthora* se répandent rapidement, ainsi en Suisse alémanique où la première attaque de mildiou en 2021 sur concombres en tunnel a été annoncée au début de cette semaine. Les agents de ces affections sont donc désormais présents. Les cultures de plein champ et sous tunnels, difficiles à maintenir sèches, sont particulièrement en danger actuellement et devraient faire l'objet d'un traitement préventif.

Contre le mildiou en cultures de **tomates sous abris**, on peut utiliser, avec un délai d'attente de 3 jours les fongicides suivants: phoséthyle d'aluminium + fenamidon (Verita), azoxystrobine (divers produits), azoxystrobine + difenoconazole (Alibi Flora, Priori Top), cyazofamide (Ranman avec ajout des composants B, Ranman Top), diméthomorphe (Forum, mélange en cuve avec Cuproxat fluide), folpet + cuivre (divers produits), folpet + cuivre + cymoxanil (Cupro-Folpet Ultra), cuivre (divers produits), cuivre sous forme d'hydroxyde (divers produits), cuivre sous forme d'oxychlorure (divers produits), cuivre sous forme d'oxysulfate (divers produits), mandipropamide + difénoconazole (Revus Top) et hydrochlorure de propamocarbe + fenamidon (Arkaban, Consento). Le délai d'attente est de 1 jour pour ametoctradin + diméthomorphe (Dominator, Orvego).

Dans les cultures de concombres de serre, en raison de l'augmentation de la pression d'infection, on utilise préférentiellement des fongicides (partiellement) systémiques ou translaminaires, pénétrant les tissus foliaires, par exemple fosétyl-aluminium (Alial 80 WG, Alfil WG, Aliette WG ; délai d'attente 3 jours) ; fosétyl-aluminium + fénamidon (Verita, délai d'attente 3 jours) ; cyazofamide (Ranman avec ajout des composants B, Ranman Top ; délai d'attente 3 jours); diméthomorphe (Forum avec ajout de Stroby, délai d'attente 3 jours); propamocarbe + fosétyl (Previcur Energy ; délai d'attente 5 jours) ; hydrochlorure de propamocarbe (Proplant, délai d'attente 5 jours); hydrochlorure de propamocarbe + fénamidon (Arkaban, Consento ; délai d'attente 3 jours).

Sont autorisés contre le mildiou sur **courgettes de plein champ**, les fongicides suivants p.ex.: fosétyl-aluminium (Alial 80 WG, Alfil WG, Aliette WG ; délai d'attente 3 jours); fosétyl-aluminium + fénamidon (Verita, délai d'attente 3 jours) ; ametoctradin + diméthomorphe (Dominator, Orvego; délai d'attente 1 jour); cyazofamide (Ranman avec ajout des composants B; délai d'attente 3 jours); hydrochlorure de propamocarbe (Proplant, délai d'attente 5 jours); ou hydrochlorure de propamocarbe + fénamidon (Arkaban, Consento ; délai d'attente 3 jours).

Peuvent être utilisés contre le mildiou sur **courges comestibles** (mais à enveloppe non comestible) **en plein champ**, p.ex.: fosétyl-aluminium (Alial 80 WG, Alfil WG, Aliette WG ; délai d'attente 3 jours); fosétyl-aluminium + fénamidon (Verita, délai d'attente 7 jours) ; cyazofamide (Ranman avec ajout des composants B; délai d'attente 3 jours); ou hydrochlorure de propamocarbe + fénamidon (Arkaban, Consento ; délai d'attente 3 jours).

BiO : En traitement préventif contre le mildiou, on peut utiliser p.ex. laminarine (Vacciplant) dans les cultures de cucurbitacées, avec un délai d'attente de 3 jours.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATaphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Christof Gubler & Flora Zourek, Strickhof, Winterthur (ZH) Daniela Hodel, Kevin Piato & Lutz Collet, Grangeneuve, Posieux (FR) Vincent Doimo, Gaëtan Jaccard, Julie Ristord & Max Baladou, OTM, Morges (VD) Martin Keller & Esther Mulser, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Eva Körbitz, Landwirtschaftliches Zentrum SG, Salez (SG) Suzanne Schnieper & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzi & Michael Mannale, Arenenberg, Salenstein (TG) Brigitte Baur, Matthias Lutz & Reto Neuweiler (Agroscope)
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Anja Vieweger (FiBL)
Photos:	photos 1, 5, 7, 10, 11-12, 14: R. Total (Agroscope); photos 2, 3, 6: C. Sauer (Agroscope); photos 4, 9, 13: Agroscope; photo 8: Christof Gubler, Strickhof, Winterthur
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope cornelia.sauer@agroscope.admin.ch
